

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'EMERGENCE DE L'AFRIQUE ABIDJAN, 28-30 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Basée sur une conception de l'émergence qui semble la plus appropriée et sur une comparaison avec des pays émergents, la communication qui a été faite, aujourd'hui, a permis de mettre en exergue les avancées enregistrées par le Maroc dans le domaine politique et institutionnel, économique, social et sociétal, environnemental ainsi que les défis à relever et les réformes à entreprendre.

Le concept d'émergence est complexe et difficile à cerner. L'émergence d'un pays ne peut pas, toutefois, être appréhendée uniquement sous l'angle économique. Il est indispensable de tenir compte du leadership politique, de la qualité de la gouvernance politique, du capital humain, du développement territorial et de l'intégration régionale.

Le Royaume du Maroc a opté, dès son Indépendance, pour le pluralisme politique et l'économie de marché, à visage humain. Entre 2003 et 2005, le Maroc a mené un processus de réconciliation nationale. Un saut qualitatif important a été enregistré avec l'adoption de la Constitution de juillet 2011 qui est l'aboutissement d'un long processus de réformes multidimensionnelles.

Sur le plan économique, les efforts consentis portent sur le renforcement de la stabilité macroéconomique, le développement des infrastructures et l'aménagement territorial, la mise en place de stratégies sectorielles, visant à transformer le profil de spécialisation du Maroc et la diversification des relais de croissance des opérateurs économiques marocains, notamment en Afrique subsaharienne.

Au niveau social, l'offre en matière d'éducation, de formation, de santé et de logement a connu un fort développement. La mise en œuvre de l'Initiative Nationale du Développement Humain en 2005, a permis d'accroître les capacités des populations vulnérables et de promouvoir les activités génératrices de revenus.

Des réformes sociétales ont été menées par le Maroc depuis le début de la décennie 2000, consistant notamment en la réhabilitation du statut et des droits de la femme marocaine, l'encadrement du champ religieux et le développement de la société civile.

Reconnu à l'échelle internationale pour sa politique de mobilisation des ressources en eau, le Maroc a fait de la promotion des énergies renouvelables, notamment le solaire et l'éolien, un axe central de sa stratégie énergétique. Pays actif au niveau du débat international dans le domaine climatique et environnemental, le Maroc a abrité la COP22, en novembre 2016. Il dispose, aujourd'hui, d'une stratégie de développement durable.

La politique étrangère marocaine s'opère à travers un comportement international, fondé sur la modération politique et religieuse, une participation assidue aux opérations de maintien de la paix et aux actions humanitaires, une sensibilité accrue aux questions globales et une politique d'ouverture commerciale qui permet au Royaume, grâce à son positionnement géostratégique, de développer son statut de hub régional.

La marche résolue du Maroc sur la voie des réformes et la modernisation économique lui confèrent une bonne réputation à l'international. De même, le Maroc est considéré par l'Union européenne comme un partenaire d'exception et par les pays africains comme un partenaire crédible et fiable.

Les accomplissements susmentionnés montrent que le Maroc réunit la plupart des critères de l'émergence. Ils ne font que renforcer la détermination du Royaume à aller de l'avant et à faire plus d'efforts pour relever les défis, auxquels il est confronté.

A l'instar des autres pays émergents, le Maroc entend poursuivre les efforts de mise à niveau du système d'éducation, de valorisation du capital immatériel, en tant que source importante de création de richesse et d'emplois et d'amélioration de la gouvernance des secteurs publics. Il compte, également, réussir la régionalisation avancée en jetant les bases d'un développement territorial harmonieux.

Pour une plus grande intégration dans les chaînes de valeurs mondiales, le Maroc ne ménagera aucun effort en vue d'encourager le développement à l'international des entreprises marocaines de taille moyenne et ce, dans le sillage de ce qui a été opéré pour les grandes entreprises nationales. De plus, le pays sera doté d'une marque Maroc.

Enfin, le retour du Maroc à l'Union africaine renforcera les acquis du Royaume et donnera, certainement, une impulsion supplémentaire au développement autonome du continent.